



Ville de
Larmor-Plage
Station balnéaire classée

Concours de Peinture et Sculpture



Exposition des œuvres
du 8 au 13 Mai 2018
à la Galerie de l'Hôtel de Ville

**Les Artistes de Larmor-Plage
et la Municipalité
Organisent un concours de
Peinture et Sculpture
sur le thème**



Quelles techniques ?

Ce concours est ouvert aux peintres et sculpteurs de toutes tendances.

Toutes les techniques à plat sont autorisées à l'exception des procédés photographiques. Limité à une œuvre par peintre.

Sculpture moyenne au sol ne dépassant pas 1 m² par sculpteur.

Toute copie d'œuvre ou de publication sera éliminée d'office.

Sur quels supports ?

Huile, acrylique, technique mixte :

Format mini : 15 F, M, P,

Format maxi : 1m50 x 1m ou 80 F, P, M

non encadrés cache-pointe ou champs peints obligatoire.

Pastel, aquarelle, gouache, encre, collage :

Format mini : 40 x 50 sous verre de préférence

Format maxi : 80 - Plexiglas anti-reflet

Coller au dos de l'œuvre une étiquette : nom, adresse, titre et prix du tableau.

SYSTÈME D'ACCROCHAGE ET LIEN OBLIGATOIRES.

Sous-verre avec plexiglas anti reflet de préférence

Quand ?

Les œuvres réalisées devront être déposées à la Galerie des Fêtes de Larmor-Plage, le **Lundi 7 mai 2018 de 10h à 12h30**, ou expédiées, solidement emballées et protégées, jusqu'au Lundi 4 Mai 2018, dernier délai, à l'adresse suivante :

Association des Artistes de Larmor-Plage

4 rue de l'étang - 56260 Larmor-Plage

Tél : 06 86 46 14 33

Les tableaux non parvenus à cette date ne seront pas retenus.

L'œuvre sera réexpédiée à son auteur, à la condition expresse d'être accompagnée d'une étiquette de réexpédition et de la valeur de l'affranchissement, sinon elle sera à retirer au siège de l'Association.

Toute œuvre non réclamée dans un délai d'un mois deviendra la propriété de l'association.

L'Association des Artistes de Larmor-Plage décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou de dommages des œuvres adressées pour le concours.

Prix et récompenses

Toutes les œuvres seront exposées à **la galerie de l'Hôtel de Ville de Larmor-Plage du 8 Mai au 13 Mai 2018.**

Les notes seront attribuées par un jury d'après 3 critères :

- Composition de l'œuvre.
- Maîtrise de la technique.
- Créativité.

Il sera décerné :

1 - Prix de la ville de Larmor-Plage (toutes techniques) : 1000 €

2 - Prix de la technique mixte : 200 €

3 - Prix huile, acrylique : 200 €

4 - Prix aquarelle, pastel, gouache... : 200 €

5 - Prix de la sculpture : 200 €

6 - Prix des moins de 15 ans.

7 - Prix des 15/18 ans.

et de nombreux cadeaux récompenseront les nominés.

La remise des prix aura lieu le **Vendredi 11 Mai 2018 à 18 heures 30 à la galerie de l'Hôtel de Ville.**

Elle sera suivie d'un vin d'honneur.

Tous les peintres et sculpteurs ayant obtenu un premier prix seront invités à exposer à notre salon d'ETE 2018.

Le retrait des œuvres se fera le Dimanche 13 Mai 2018 de 18 heures à 19 heures.

✂.....

Peinture et Sculpture

FOUILIBRÉ

Bon de Participation. À retourner jusqu'au 4 mai 2018



NOM : PRÉNOM :

Adresse :


Ville : Tél :

E-mail : Technique :

Âge (pour les - de 15 ans) :

Donne le droit à l'association de publier tous les tableaux
ayant été exposé au concours, reconnait avoir pris connaissance
du règlement et atteste sur l'honneur l'originalité de son œuvre.

Signature obligatoire :



La participation est de : -15 ans : gratuite de 15 à 18 ans : 10 € + de 18 ans : 15 € Membre de l'association : 10 €

Fiche à retourner accompagnée du chèque correspondant libellé à l'ordre de : "l'Association des Artistes de Larmor-Plage" ou "AALP".
Adresse d'expédition : 4, rue de l'Etang - 56260 Larmor-Plage. Tél : 02 97 33 66 47 - Port. 06 86 46 14 33 - f.leblec@orange.fr